

LES TRAVAUX DU SÉNAT

Le sénateur Perrault: Honorables sénateurs, pourrais-je faire une brève déclaration?

Comme le savent les honorables sénateurs, on avait prévu de donner la sanction royale au bill que nous avons étudié en comité plénier aujourd'hui et au bill que nous avons adopté en troisième lecture. On nous a informé que l'autre endroit avait perdu le quorum il y a quelques minutes. C'est pourquoi il n'y a personne de l'autre endroit pour participer à la sanction royale.

C'est une situation plutôt inusitée, comme le savent les honorables sénateurs, mais, de toute façon, il ne sera pas possible de donner la sanction royale à ce que le gouvernement considère comme une mesure importante.

Le retard est attribuable à des discussions avec les représentants de l'autre endroit au sujet de l'heure possible de la sanction royale et qui aura lieu évidemment la semaine prochaine. Il est donc proposé, honorables sénateurs, que le Sénat se réunisse lundi soir. On nous a dit qu'il y aura du travail pour le Sénat à ce moment-là. Peut-être pourrions-nous alors procéder à la sanction royale lundi soir comme cela aurait normalement eu lieu.

Le sénateur Flynn: Honorables sénateurs, je ne reproche pas au leader du gouvernement ce qui est arrivé mais je pense qu'il reconnaît sans difficulté que cela nous place dans une situation ironique. Depuis deux jours, on nous force à étudier ce bill à toute vapeur parce que nous étions engagés à faire tout ce qu'il fallait pour qu'il obtienne la sanction royale aujourd'hui de façon à permettre au premier ministre de déclencher des élections demain ou avant lundi s'il le voulait.

Je ne sais pas qui est à blâmer à l'autre endroit. Je pense que c'est toute la Chambre des communes, et le gouvernement a certes une part de responsabilité dans cette affaire. Je ne vois pas pourquoi nous devrions revenir lundi soir plutôt que mardi, qui est la journée où nous siégeons normalement. Je comprends que nous recevrons peut-être des mesures législatives, mais le leader ne nous a pas dit si on en avait adopté cet après-midi. Je crois que le bill C-38 n'a pas été adopté. De toute façon, le bill C-38 n'est pas urgent parce qu'il est déjà en vigueur. Même si ce bill devait rester en suspens pendant quelques jours, cela ne ferait pas vraiment de différence.

Pour rendre la pareille à la Chambre des communes, je proposerais que nous ne revenions que mardi soir . . .

Le sénateur Connolly (Ottawa-Ouest): Jeudi.

Le sénateur Flynn: Jeudi, peut-être. J'accepterai un amendement du sénateur Connolly.

● (1720)

Si le leader du gouvernement m'affirme que si nous revenons lundi soir pour donner la sanction royale à cette mesure, le Parlement sera dissout le soir même ou le lendemain, j'accepterai. Sans cette assurance, je crois qu'il n'est pas raisonnable de nous demander de revenir lundi soir.

[Le sénateur Langlois.]

Le sénateur Perrault: Honorables sénateurs, je tiens à ajouter au nom du gouvernement que la coopération dont l'opposition officielle a fait preuve durant la semaine écoulée, et tout particulièrement au cours des deux derniers jours, est grandement appréciée. L'opposition s'est comportée d'une manière et dans un esprit digne du Parlement, et nous lui en savons gré.

Je tiens aussi à m'excuser pour les membres du gouvernement de l'autre endroit qui ont leur part de responsabilité et de blâme de ce qu'il n'y ait pas eu quorum à un moment important de l'histoire du Parlement du Canada. Nous partageons cependant ce blâme avec les membres d'autres partis.

Je ne puis que répéter ce que j'ai dit. On nous a donné l'assurance, au cours de la dernière heure, qu'un projet de loi pourrait être déposé au Sénat lundi soir. Je demande donc au Sénat d'appuyer la motion d'ajournement à lundi soir.

Le sénateur Marshall: Je crois comprendre que c'est la première fois que cela se produit dans l'histoire du Canada. Il y a lieu de signaler, je crois, que cela est arrivé le jour où, à part moi, les sénateurs Anderson, Bird, Guay, Haidasz, Lewis et Roblin fêtent l'anniversaire de leur nomination au Sénat.

Le sénateur Grosart: Honorables sénateurs, je crois qu'il faut faire ressortir et consigner au compte rendu que nous avons considérablement plus qu'un quorum au Sénat en ce moment, et que ce fut le cas toute la journée. Je pense que l'on devrait également faire inscrire au compte rendu que c'est là un exemple colossal de la maladresse du gouvernement. C'est indubitable. Non seulement il n'y avait personne à la Chambre des communes pour répondre à l'appel du gentilhomme huis-sier, mais on a fait attendre le suppléant du gouverneur général. Je pense donc que l'on ne devrait pas considérer cela comme une farce ou un incident cocasse. C'est une maladresse monumentale.

Le sénateur Lamontagne: Ne soyez pas trop sectaire.

Le sénateur Grosart: Je ne suis pas sectaire. Je parle des privilèges de la Chambre et du respect dû au Parlement du Canada. On nous a dit qu'il était extrêmement urgent de donner la sanction royale au bill. Le ministre a passé la plus grande partie de la journée ici et il a insisté sur l'importance de cette mesure en déclarant qu'il était absolument urgent de l'adopter. C'est pour cette raison que le Sénat s'est délibérément engagé à ne pas étudier ce bill aussi à fond qu'il aurait dû le faire. De ce côté-ci, nous avons bien d'autres amendements à présenter mais nous avons délibérément décidé de ne pas les proposer tous pour que ce bill puisse recevoir la sanction royale cet après-midi.

Je dis que c'est un gâchis, que c'est une honte et que c'est entièrement la faute du gouvernement qui nous a lui-même dit qu'il était urgent d'adopter ce bill. C'était au gouvernement à s'assurer qu'il y avait le quorum à l'autre endroit. L'opposition n'est pas chargée de s'assurer qu'il y ait le quorum pour répondre aux exigences du gouvernement.

Mon leader, dans les remarques qu'il a faites ce soir s'est montré d'une mansuétude exceptionnelle. Il n'est pas fréquent que de ce côté-ci du Sénat nous trouvions qu'il atténue les choses or il l'a peut-être fait en l'occurrence, mais je ne l'affirme pas.